

Image not found or type unknown



Changement du nom d'un lotissement prive par la commune

Par **dedzone**, le **07/03/2010** à **22:30**

Bonjour,

Félicitations pour votre site.

La commune a décidé de renommer certaines rues de la commune.

Elle a également renommer notre lotissement qui est pourtant privé sans aucune concertation préalable.

En a t'elle le droit? et quels sont nos recours?

Surtout que l'adresse de notre lotissement ne posait aucun problème de courrier ou de localisation, les maisons étaient également numérotées et un panneau à l'entrée du lotissement le signalait!!!

Je vous remercie pour vos réponses.